

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Séance du 13 février 2020 à 20 heures 30 minutes
à la mairie

Présents :

M. ADHUMEAU Alain, M. BARON Grégory, Mme BROTTIER Catherine, M. COLAS Daniel, M. HOREL Ludovic, Mme PETIT Stéphanie, M. ROY Claude, Mme SAMSON Frédérique, M. TASCHET Joël, M. VARENNES Jacques, Mme VERSARI Evelyne, Mme YVON Delphine

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme YVON Delphine

Président de séance : M. VARENNES Jacques

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 23 Janvier 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le compte rendu de la séance du 23 Janvier 2020

2 - Vote du budget primitif 2020-2020/11

Monsieur le Maire présente Monsieur Rohard qui est le nouveau Conseillers aux décideurs locaux de la Direction Départementale des finances publiques de la Vienne pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays Loudunais.

Celui-ci procède à la lecture des propositions budgétaires.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.VARENNES Jacques vote les propositions nouvelles du Budget Primitif 2020.

Fonctionnement Recettes : 1 010 812.18 €

dont 529 408.70 € excédent 2019 reporté

Fonctionnement Dépenses : 1 010 812.18 €

Investissement Recettes : 1 092 093.41 €

dont 50 939.45 € de restes à réaliser 2019

dont 51 045.51 € de solde d'exécution d'investissement reporté

Investissement Dépenses : 1 092 093.41 €

dont 281 432.16 € de restes à réaliser 2019

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2020.

VOTE : Pour:12/Contre:0/Abstention:0

A la suite du vote du budget, Monsieur Rohard procède à une présentation de la situation financière de la commune aux membres du Conseil Municipal

3 - Eglise Notre Dame de Chasseignes-Changeement de catégorie ERP-2020/12

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Eglise Notre Dame de Chasseignes est actuellement un ERP classée en 4^{ème} catégorie Type L, Y suite à la commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité du 31 Janvier 2012.

Celle-ci s'est prononcée à la suite de la présentation du projet de la commune de restaurer, de consolider et de réaliser la mise en valeur intérieure avec l'objectif de développer des activités culturelles, concerts, expositions et conférences tout en conservant le culte.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que ces projets ne correspondent plus à la réalité actuelle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette catégorie impose des règles plus strictes et est excessive quant à l'utilisation principalement culturelle envisagée et culturelle à titre exceptionnel.

Il demande donc au Conseil Municipal de prononcer pour un passage de cet établissement en catégorie 5 V.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de changement de catégorie d'ERP en 5 V auprès du SDIS.

VOTE : Pour:12/ Contre:0/Abstention:0

4 - Remplacement de la lanterne 54 Rue de l'échalot-2012/13

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de remplacer la lanterne n°54 Rue de l'échalot.

Le devis est évalué à 735.50 euros TTC avec le bénéfice d'une subvention du Syndicat Energies Vienne d'un montant de 303.36 euros.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la réalisation de ces travaux pour un montant de 735.50 euros TTC.
- Autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'adjoint ayant délégation de signature à signer tout document relatif au sujet et à procéder à la demande de subvention.
- Dit que les crédits seront inscrits budget 2020.

VOTE : Pour:12/ Contre:0/Abstention:0

5 - Planning des élections des 15 et 22 Mars 2020

Le planning est défini comme suit:

8h00-10h30: Varennes Jacques-Adhumeau Alain-Roy Claude-Taschet Joël

10h30-13h00:Baron Grégory-Horel Ludovic-Samson Frédérique

13H00-15H30 :Petit Stéphanie-Yvon Delphine-Varennes Jacques

15h30-18h00: Versari Evelyne-Brottier Catherine-Colas Daniel-Varennes Jacques

La séance est levée à 22h15

Fait à MOUTERRE-SILLY
Le Maire,
Jacques VARENNES